

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 43 (1907)

**Heft:** 3

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

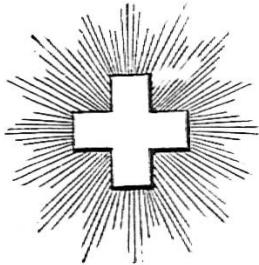
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIII<sup>me</sup> ANNÉE

N° 3



LAUSANNE

19 janvier 1907

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis à nos lecteurs.* — *Psychologie expérimentale.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud.* — *Correspondances — Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Lettre à une amie.* — *Sciences naturelles : L'étain.* — *Comptabilité : Note rectificative.* — *Dessin : Tracé de l'ovale sans constructions préalables. Application.*

## Avis à nos lecteurs.

*Société suisse d'utilité publique.*

Tous nos abonnés recevront, jointe à un de nos prochains numéros, la brochure suivante : **Comment préparer les jeunes gens aux devoirs de la vie civique.** Discours de M. le colonel E. Frey, ancien conseiller fédéral à l'assemblée générale de la Société suisse d'utilité publique le 18 septembre 1906, à Liestal, traduit par F. H. Mentha, professeur à Neuchâtel. Offert aux futurs citoyens par la dite Société suisse.

Toutes les associations poursuivant un but d'utilité publique ou patriotique, donc toutes les associations pédagogiques (nos sections pédagogiques romandes, par conséquent) peuvent recevoir gratuitement la dite brochure. Prière de s'adresser, jusqu'au 31 janvier courant, en indiquant le nombre d'exemplaires désiré, à la Commission soussignée

*Commission centrale de la Société suisse  
d'utilité publique, à Zurich.*

*Restez fidèles au journal de l'association romande. Que de raisons n'avons-nous pas d'être unis, à commencer par la question de langue ? Recommandez « L'Éducateur » à vos amis et connaissances et engagez-les à s'y abonner.*

## PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE<sup>1</sup>

### DÉVELOPPEMENT, BUT ET UTILITÉ DE LA PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

La psychologie fut considérée pendant très longtemps comme une branche de la philosophie.

C'est au commencement du XVIII<sup>me</sup> siècle que des psychologues anglais, et surtout le Genevois Charles Bonnet, s'efforcèrent d'en faire une science expérimentale. Dans son *Essai sur les facultés de l'âme*, Ch. Bonnet essaye de montrer les relations qui existent entre les faits de l'âme et les facultés cérébrales ; mais, à cette époque, l'étude de l'anatomie du cerveau était à l'état embryonnaire, et Bonnet ne put donner que des conjectures et non des faits précis.

C'est des travaux du professeur allemand Fechner qu'est née réellement cette science. Fechner chercha les rapports existant entre le monde physique et la pensée, et il arriva ainsi à sa fameuse loi — la loi de Fechner — dans laquelle il exprime ce rapport « que, pour que nous ayons une impression double d'une chose, il faut que l'excitant soit quatre fois plus fort ; pour une impression triple neuf fois plus fort, etc. ».

A la fin du XIX<sup>me</sup> siècle, les psychologues s'efforcent de trouver les méthodes par lesquelles on peut arriver à déterminer les rapports entre le monde physique et la pensée. Mais ces recherches qui furent peu pratiques, ne servirent qu'à permettre la construction d'instruments pour l'étude de la psychologie expérimentale. Ce fut vers 1880-1890 et de nos jours qu'on dirigea les études psychologiques vers un but plus pratique. Et, parmi les disciplines que ces recherches ont fécondées, citons : 1<sup>o</sup> la *médecine*, où on utilise actuellement pour l'étude des sensations nerveuses, un grand nombre de méthodes employées par les psychologues ; 2<sup>o</sup> le *droit criminel* ; 3<sup>o</sup> la *science judiciaire*, qui doit vérifier la question du « témoignage », une des plus importantes, des plus intéressantes et des plus sujettes à caution ; 4<sup>o</sup> la *pédagogie*, qui peut retirer des indications précieuses et un grand bénéfice de la psychologie, bien que cette dernière science ne soit pas arrivée encore à des lois très certaines. Car — et il faut insister sur ce point — les recherches de psychologie sont longues, minutieuses, demandant beaucoup de patience et de persévérance ; et c'est pourquoi il est à désirer, pour que la psychologie puisse être appliquée avec fruit à la pédagogie, que beaucoup d'instituteurs travaillent à cette science et répètent à l'infini les expériences.

<sup>1</sup> Ces quelques notions qui pourront peut-être intéresser les instituteurs et les encourager à faire des expériences de psychologie avec leurs élèves sont un résumé des conférences faites par M. le professeur Ed. Claparède, aux cours de vacances de Genève (juillet 1906). J'y ai joint, par-ci par-là, quelques petites remarques dues à mes observations personnelles.

Ce fut à partir de 1881 que se publièrent beaucoup d'ouvrages s'occupant du développement psychologique (pédologie) de l'enfant. Dès cette époque, on ne se contenta plus de l'observation seule, mais on entra dans le domaine de l'expérimentation. Preyer d'abord fit de nombreuses expériences sur le développement des enfants par rapport à leur âge. Puis, aux Etats-Unis, Stanley Hall fonda des séminaires et des cours de psychologie pédagogique ; partout se créèrent des journaux et s'organisèrent des sociétés pour cette étude. En France, M. Binet fut le fondateur d'une de ces sociétés, très vivante à l'heure actuelle : « La Société pour l'étude psychologique de l'enfant ». Enfin, le printemps dernier s'ouvrit à Paris un laboratoire de pédologie d'où il est sorti déjà quelques recherches intéressantes.

#### PSYCHOLOGIE PÉDAGOGIQUE

*L'enfant ; son cerveau. Développement progressif du cerveau, donc des facultés.* — En psychologie, la première chose dont il faut se bien persuader, c'est qu'*« un enfant n'est pas un adulte en miniature »*<sup>1</sup> ; non, l'enfant n'est pas un homme, un être possédant toutes les facultés de l'homme à un degré moindre, mais c'est un être tout différent à qui il manque des organes et des facultés qui existent chez l'adulte. Et ces idées qui doivent dominer dans l'esprit de l'instituteur, lui feront comprendre qu'il ne peut appliquer à l'enfant les méthodes qui paraissent logiques et faciles pour l'homme fait. D'autant plus — au point de vue de la recherche scientifique — que le cerveau est un organe uni au corps et qu'il a ses lois physiologiques qu'il faut ménager, qu'il ne faut pas violenter afin d'éviter des troubles cérébraux. Et, voudrait-on contrevénir à ces lois que ce serait peine perdue ou travaux fâcheux (surmenage). L'anatomie du cerveau nous montre — corroborant les observations faites — qu'un enfant ne comprend pas à un certain âge ce qu'il comprendra plus tard.

C'est ainsi que dans le cerveau du nouveau-né, on peut remarquer certaines parties non développées encore, pleines d'une substance amorphe, qui n'est pas encore de la cellule nerveuse, et qui se développeront plus tard que d'autres. Tandis que les « centres de projection » (centres sensitifs et moteurs), par exemple, se développent rapidement, les « centres d'association » ne se développent que beaucoup plus tard. Et ce sont précisément ces derniers qui nous permettent de coordonner les impressions du dehors avec nos mouvements : ce sont des centres d'adaptation d'une importance

<sup>1</sup> En pédagogie, on rencontre beaucoup d'opinions *à priori*, de dogmes conçus par les philosophes et les théologiens, et on s'est beaucoup préoccupé de ce que l'enfant *doit faire*, mais pas de ce qu'il *peut faire*.

considérable au point de vue de l'étude, car l'étude n'est guère qu'un travail d'association ne pouvant se faire que petit à petit. Nous pouvons conclure de ce fait anatomique « qu'il existe des empêchements physiologiques pour qu'un enfant apprenne trop tôt et trop certaines choses ». Et le problème se pose de savoir : « A quel âge doit s'apprendre chaque chose et dans quelle quantité ? »

*Des à coups de croissance et de leur influence sur le cerveau.*  
*Courbes de croissance. Carnet de santé.* — Pour se rendre compte du développement de l'enfant, la psychologie doit faire beaucoup d'expériences et doit les contrôler rigoureusement, parce que l'être jeune ne se développe pas régulièrement, mais par « à coups », quelquefois même très violents, et c'est là que la psychologie est utile à l'instituteur. Les sautes brusques de caractère qu'on observe chez nos élèves, les nonchalances soudaines, l'indiscipline, ne sont-elles pas dues à un de ces à coups de la croissance ? ou à une maladie latente et non à la mauvaise volonté ? La courbe de croissance obtenue en mesurant un grand nombre d'enfants d'âge différent nous montre : que les garçons, à l'âge de cinq ans, sont en moyenne plus grands que les filles ; que de cinq à neuf ans, ils augmentent peu ; qu'à partir de neuf ans, il y a un à coup ; que de douze à quatorze ans, la courbe reste stationnaire, et que de quatorze à dix-huit ans survient un grand à coup. A cinq ans, les filles sont plus petites que les garçons ; elles les rattrapent à sept ans, puis leur croissance s'arrête ; à douze ans, non seulement elles rattrapent les garçons, mais elles les dépassent, pour être à leur tour dépassées par les garçons vers l'âge de dix-huit ans.

Ce qui intéresse les psychologues dans ces faits, c'est que, « à ces à coups physiques répondent des à coups mentaux » : pour la mémoire, par exemple, on a remarqué que sa courbe s'affaisse dans la période où la croissance est active. Pour l'*orthographe* (et pour un même travail), les expériences montrent que les enfants se fatiguent de moins en moins à mesure qu'ils avancent en âge, mais qu'à l'à coup de croissance, il se manifeste fatigue et fléchissement dans cette branche d'études.

Ces faits n'ont rien qui doive nous surprendre et s'expliquent très naturellement : il est facile de comprendre qu'à un moment de croissance correspond une dépression psychique, que, lorsque l'organisme et son squelette se transforment beaucoup au point de vue physico-chimique, le cerveau subit aussi des transformations et, la quantité d'énergie physique restant la même, l'organisme est obligé d'emprunter au cerveau l'énergie qui lui manque. On peut donc établir cette loi : « Toutes les fois que le corps croît, les éner-

gies cérébrales nécessaires au travail de la pensée, sont en partie détournées en faveur de cette croissance »<sup>1</sup>.

Les expériences ont montré encore que la croissance n'est pas régulière dans le cours de l'année : à certains moments, elle augmente beaucoup plus qu'à d'autres ; et, bien qu'on ait entrepris très peu de recherches encore dans ce domaine, il semble résulter des observations faites que « l'accroissement est plus grand pendant l'été ». Par conséquent, à cette époque de l'année, se produirait une dépression psychique qui aurait son contre-coup sur les études. Ajoutons que ces résultats ne peuvent être donnés comme définitifs, les statistiques sur lesquelles ils sont basés étant encore peu nombreuses. Il serait très utile de les augmenter par des mensurations faites dans les écoles au début de chaque trimestre.

L'étude de la croissance des élèves permettra à l'instituteur de se rendre compte aussi du non-accroissement — donc du décroissement — de certains élèves par le fait de mauvaises conditions sociales contre lesquelles il s'efforcera de lutter pour le bien, la santé des enfants, des générations à venir.

Lorsque l'instituteur s'apercevra des à coups de croissance, il adaptera les pupitres à la taille des élèves, ce qui ne laisse pas d'être important à un moment où se fait l'ossification du squelette : il préviendra ainsi des déviations de la colonne vertébrale, des épaules voûtées, l'amoindrissement de la cage thoracique, etc.

Pour les progrès de la psychologie et de la pédagogie, il serait bon que toutes ces remarques puissent être consignées dans un carnet dit « carnet de santé », dont l'introduction dans les écoles a été demandée par les membres des derniers congrès scolaires tenus à Paris et à Nuremberg. Sur ce carnet qui accompagnerait l'enfant pendant toute la période de sa scolarité, seraient consignées, année par année, des indications sur son poids, sa taille, sa capacité respiratoire, sa vue, son ouïe, ses à coups de croissance, sa santé, etc., et aussi des notes pédagogiques et psychologiques. Ce carnet fournit ainsi des indications qui, suivant les circonstances, pourraient être très précieuses à l'enfant devenu adulte.

(A suivre.)

MARIE MÉTRAL.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Reconnaissance.** — Lundi après midi, 24 décembre, il y a eu au Collège de Cernier une toute simple, mais très touchante cérémonie. Mlle Bertha Blondel tenait ce jour-là sa dernière classe, après trente-un ans de

<sup>1</sup> Nous voyons par là combien il est important pour les instituteurs de se rendre compte de ces phénomènes au point de vue du programme des leçons, de la discipline, et de la santé des élèves.

loyaux et fidèles services ; l'institutrice de la 2<sup>me</sup> classe primaire dépose son fardeau, elle prend sa retraite. On n'avait pas voulu que Mlle Blondel s'en allât sans entendre encore des remerciements mérités ; et, à trois heures, la salle de la 2<sup>me</sup> classe primaire était presque envahie par la Commission scolaire, une délégation du Comité des dames inspectrices, l'inspecteur des écoles de la circonscription, le président de la Société pédagogique du Val-de-Ruz, le corps enseignant primaire et secondaire du Collège de Cernier.

On ne fit pas de grands discours, mais on échangea des paroles émues et cordiales : M. Henri Calame, président de la Commission scolaire, a dit à Mlle Blondel la reconnaissance et la gratitude des autorités et de la population de Cernier ; M. Emile Amez-Droz, président de la Pédagogique, a lu une adresse signée de tous les instituteurs et institutrices du district ; M. Henri Blaser, inspecteur, a joint ses remerciements et ses voeux à ceux de la Commission scolaire ; Mlle Cécile Keller a été l'organe des collègues de Mlle Blondel ; enfin, une fillette, Alice Girardbille, a trouvé un gentil compliment au nom des élèves. Divers cadeaux ont été offerts à Mlle Blondel, qui s'est déclarée confuse d'une telle manifestation et très touchée des marques de sympathie et d'affection dont elle a été l'objet.

Deux chœurs des enfants ont clôturé cette petite cérémonie de caractère tout intime.

\*\*\* **Repos bien gagné.** — Le jour de l'an, les représentants de la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, MM. Paul Jaquet, président, et Ed. Wasserfallen, directeur des écoles primaires, sont allés dire adieu à une institutrice du Collège, Mlle Eva Sauser, qui prend sa retraite après trente-sept ans de fidèles services, dont trente-cinq à La Chaux-de-Fonds même.

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds a tenu à exprimer à Mlle Sauser ses remerciements et sa gratitude, et lui a fait remettre, à titre de souvenir, un service en argent.

Avec les journaux chaux-de-fonniers et le *Neuchâtelois* auquel nous empruntons ces lignes, nous présentons à notre vaillante collègue nos félicitations très sincères et nos vœux les meilleurs pour qu'elle jouisse longtemps d'un repos si bien gagné.

HINTENLANG.

**VAUD.** — **Avis du Comité cantonal de la S. P. V.** — La prochaine assemblée des délégués de la S. P. V. aura lieu le 2 mars ; un avis ultérieur du Comité cantonal indiquera l'heure et le lieu de la réunion.

Mesdames et messieurs les délégués sont avisés que la fourniture et l'expédition des couronnes mortuaires sont confiées à M. Chevallaz-Cerez, rue du Pont 11, Lausanne. — Spécifier si la couronne est destinée à une institutrice ou à un instituteur.

Les sections peuvent en commander pour des collègues ne faisant pas partie de notre association ; elles en remboursent la valeur au caissier cantonal, M. Baudat, instituteur à Corcelles, près Concise.

R. RAMUZ.

† **M. Laurent Berney-Aubert**, professeur de travaux manuels à l'Ecole industrielle cantonale vaudoise, vient de succomber à une longue maladie qui a miné sa santé depuis plus de deux ans. Elle n'avait pu entamer son courage, ni affaiblir l'intérêt qu'il portait à ses élèves.

Ce bon maître est mort à son poste; l'inexorable mal est venu brutalement le terrasser, comme il quittait l'atelier de l'école, où, bien qu'on fût en vacances, il était allé montrer à quelques élèves comment ils devaient terminer des travaux qu'ils se proposaient d'offrir à leurs parents au jour de l'an. Dix jours plus tard, le 7 janvier, Laurent Berney expirait, n'ayant eu dans sa longue agonie que de bien rares moments où il put parler aux siens et les préparer à la cruelle séparation.

M. Berney fut appelé en 1895 aux fonctions de maître de travaux manuels à l'Ecole industrielle ; bon chanteur, il y remplaça aussi pendant quelques mois M. Ch.-César Dénéréaz, malade. M. Berney était un très habile menuisier, mais il s'était de tout temps intéressé aux classes d'école et avait même tenu pendant un hiver la classe primaire du village d'Apples. Il sut très rapidement se faire écouter et aimer de ses élèves. Il était avec eux patient et simple : il voulait qu'ils réussissent par leur seul effort, par leur seule application. Il les suivait pas à pas, insistant beaucoup sur les éléments, ne faisant jamais leur ouvrage, mais leur communiquant le vouloir de bien faire ; il les amenait à des résultats surprenants. Il savait donner les raisons de tout ce qu'il exigeait dans la tenue des outils, les procédés de travail ; ses leçons théoriques étaient des modèles de clarté, de raisonnement et de bon sens. Il savait aussi trouver des exercices intéressants et a créé plusieurs modèles d'objets usuels gracieux d'aspect et faciles à construire.

Et puis c'était un homme bon, droit, d'une sérénité parfaite, d'une gaieté réconfortante et fine, quoique jamais bruyante. On ne peut penser à lui sans penser aussi à la fermeté inébranlable de ses convictions religieuses, qu'il n'affichait point, mais qu'il ne cachait pas non plus et qu'on aimait à découvrir parce qu'elles n'étaient accompagnées d'aucune étroitesse. Ce sont elles, au contraire, qui l'ont fait bon et serviable, et qui, sans même qu'ils s'en doute, lui permettaient d'exercer autour de lui l'incontestable ascendant de son beau caractère.

C'était un collègue aimable et sûr ; un champion modeste, mais convaincu des travaux manuels. Pourtant il avouait qu'au début de son enseignement, il était un peu sceptique sur les résultats qu'on en pouvait attendre. Cela s'explique aisément si l'on n'oublie pas que M. Berney était un professionnel. Il fut surpris de l'intérêt que montraient les jeunes gens qu'il avait à instruire et rapidement persuadé de l'utilité des travaux manuels. Dès lors, il se donna tout entier à sa tâche, n'ayant aucune défaillance dans ce qu'il considérait comme un beau, un impérieux devoir.

M. Berney dirigea la section française de menuiserie au 17<sup>me</sup> cours normal suisse de travaux manuels, à Lausanne, en 1902, et a laissé aux instituteurs qui l'ont connu alors le meilleur souvenir.

Nos regrets sincères, profonds suivent cet homme de bien, ce bon collègue. Puisse sa famille trouver quelque consolation dans la sympathie qui l'entoure et dans le sentiment de respect et d'affection qui accompagne le souvenir de son chef.

A. G.

#### CORRESPONDANCE

*A propos du service militaire des instituteurs.*

La question du service militaire des instituteurs est de nouveau sur le tapis.

Plusieurs se réjouissent à la pensée d'endosser encore une fois l'uniforme. D'autres sont heureux à l'idée d'être enfin traités comme les simples citoyens et de pouvoir arriver aux grades jadis défendus.

C'est évidemment un désir bien légitime que celui de vouloir partager avec ses concitoyens les fatigues et les gloires du métier de soldat.

Pourtant, la question n'est pas envisagée avec autant d'enthousiasme par chacun.

D'abord, il existe un certain nombre d'instituteurs qui ont fort peu de goût pour la vie de caserne. Vouloir les obliger à faire l'exercice et peut-être à devenir caporaux ou sergents ne leur sourirait guère. Ils préfèrent ne pas quitter leurs élèves. Peut-on leur en faire un reproche ? Je ne le crois pas.

Ensuite, il y a à craindre la désorganisation des classes, ainsi que l'explique fort bien notre collègue et ami M. *Charles Pesson* dans son article au *Genevois*.

Enfin, il est un point auquel il faut songer : celui de la difficulté qu'éprouveront les instituteurs-soldats à être nommés dans un nouveau poste.

De nos jours, le prestige de l'uniforme est en général moins grand qu'autrefois. Nombreux sont les patrons qui préfèrent engager un employé affranchi du service militaire. Ils n'ont ainsi pas à redouter les absences occasionnées par les camps ou les écoles de sous-officiers.

Il y a beaucoup à parier qu'une commune devant procéder à la nomination d'un instituteur ne donne aussi la préférence à un candidat exempté des obligations militaires. Le cas se présentera plus souvent qu'on ne le pense. Ce sera une prime donnée aux infirmités physiques.

A mon avis, il est préférable que l'instituteur fasse simplement une école militaire, au même titre que les employés des postes et des chemins de fer. Peut-être pourrait-on lui laisser son fusil, comme quelques-uns le désirent, et l'astreindre aux exercices annuels de tir.

Vouloir aller plus loin dans cette voie serait une faute. L'école et les instituteurs auraient tout à y perdre.

St-Prex, janvier 1907.

F. MEYER.

Vich, le 12 janvier 1907.

A la Rédaction de l'*Educateur*,

Permettez-moi d'avoir recours à vos colonnes pour demander au comité de la Société pédagogique vaudoise s'il s'occupe toujours de la question des *vacances du Nouvel-An*. Une fois de plus, nous avons été frappés des inégalités qui existent à

ce sujet entre localités très voisines, et il nous semble qu'il serait temps que l'autorité supérieure y mette fin en fixant, par une circulaire, un nombre minimum de jours de vacances à cette époque de l'année.

Tandis que dans quelques villes, l'autorité scolaire accorde, aux maîtres comme aux élèves, une quinzaine de jours de repos bien mérité, nous connaissons certaine localité du district de Nyon où la Commission scolaire a cru faire un sacrifice énorme au corps enseignant en accordant, après de longs débats, deux jours de congé.

Vous pensez peut-être que cela prouve un grand amour pour l'instruction ? Détrompez-vous bien vite : c'est simplement parce que les parents n'ont pas besoin des enfants pour les travaux de la campagne et qu'ils en sont plutôt embarrassés à la maison. Quand viendra l'été, et surtout l'automne, on donnera congés sur congés aux élèves, les classes ne seront jamais au complet, les maîtres ne pourront faire aucun travail suivi, mais s'ils s'aviseront d'avoir besoin d'un congé d'un jour, on le leur refusera net, comme cela est arrivé à l'auteur de ces lignes. Maîtres et maitresses ne doivent éprouver aucune fatigue et ne pas interrompre leurs leçons, sous aucun prétexte, durant les cinq mois d'hiver : voilà le raisonnement tenu par certains membres des Commissions scolaires.

Voilà pourquoi nous prions le Comité de la Société pédagogique vaudoise de transmettre les vœux de nombreux maîtres et maitresses à l'autorité supérieure, qui, nous en sommes certains, mettra un terme à ce régime d'injustice criante<sup>1</sup>.

L. W. B.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Charles Knapp et Maurice Borel. — Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs.

Le 17<sup>me</sup> fascicule comprend les livraisons 189-200 et nous conduit de *Soyhières* au magistral article *Suisse*, auquel sont déjà consacrées 112 pages du présent fascicule.

### Les joyeusetés de l'école.

*Il faut le pousser.*

Toc ! toc !

C'était le grand-père Pruneau qui venait demander un moment de congé pour son petit-fils. Il était coutumier du fait et arrivait sans façon, en fumant sa vieille pipe.

— Dites voir, M. le régent, voudriez-vous laisser venir Gustave pour m'aider à pousser le char jusqu'au-dessus de la montée ?

— Sans doute ! à votre service.

— Et puis, puisque j'ai l'occasion de vous voir, M. le régent, n'y aurait-il pas moyen de le pousser un peu, mon petit-fils ?

— Oh si ! M. Pruneau, mais à la condition que vous ne le preniez pas trop souvent avec vous. Il n'est point facile de pousser à deux places.

Pruneau avait compris. Dès lors, les demandes de congé sont devenues fort rares.

L. et J. MAGNIN.

<sup>1</sup> Nous croyons savoir que le nouveau Règlement des écoles primaires renfermera des dispositions qui fixeront une norme pour les congés de fin d'année. (LA RÉD.)

## PARTIE PRATIQUE

### Lettre d'une institutrice à son amie.

Ma chère amie,

Ta dernière lettre dans laquelle tu te montres si pessimiste à l'égard des enfants m'a véritablement peinée ; est-ce bien toi qui, lorsque tu dirigeais ta première classe, étais si enthousiaste et si pleine de courage, et qui maintenant traînes ta tâche comme un pénible fardeau et ne trouves plus aucune joie à t'occuper des enfants que tu instruis ? Pour te justifier, ou plutôt pour appuyer ton dire, tu me cites en terminant ce jugement entier porté par quelque solitaire de Port-Royal : « Vous devez considérer vos enfants comme tout enclins et portés au mal ; leurs inclinations sont toutes corrompues ».

Tu en es venue, dis-tu, à donner plein crédit à ces assertions amères et à refuser à l'enfance les qualités de naïveté et de bonté naturelle que certains auteurs lui prêtent volontiers. Je ne suis pas de ton avis ; loin de moi la pensée de parer les êtres qui me sont confiés d'une auréole de sainteté ; j'ai eu fréquemment l'occasion de reconnaître en eux les atteintes du mal, mais je crois que si nous avons si souvent à noter des cas d'indifférence et de méchanceté, la faute en est plus encore aux éducateurs qu'à eux-mêmes, et par éducateurs, j'entends aussi bien et plus peut-être les parents que les instituteurs. Ne s'attachent-ils pas trop souvent à développer les mauvais instincts de l'enfant en l'incitant à la vengeance et au mépris des faibles, et ne laissent-ils pas s'atrophier, faute d'encouragement, les tendances au bien que nous le voyons manifester ? Pour essayer de te convaincre, je ne te citerai qu'un seul fait qui s'est passé dans ma classe l'une de ces dernières années.

Dans la nouvelle volée de petits qui m'arriva au printemps se trouvait un élève anormal physiquement et intellectuellement : pâle, trop grand pour son âge, les membres grêles, il marchait d'une façon étrange, projetant en avant son long corps qu'il ne paraissait pas pouvoir porter. Dans les leçons, qu'il écoutait avec une apparente attention, il ne faisait preuve d'aucune intelligence ; sa prononciation était en outre tout à fait défectueuse ; tout au plus pouvait-on dire qu'il savait parler : c'était un faible dans toute l'acception du terme. Je remarquai bientôt que ses camarades en faisaient la risée de la classe ; son prénom était déformé par eux en deux ridicules monosyllabes ; il n'y avait pas de tracasseries qu'ils ne lui fissent. Or, chez ce pauvre enfant, la susceptibilité était exagérée à un point extraordinaire ; il souffrait de tout frottement avec ses camarades. Lorsqu'il était interrogé, ses yeux erraient sur eux d'un air profondément malheureux, comme s'il craignait de découvrir des signes de raillerie ; en un mot, il sentait sa misère et en souffrait cruellement. Un tel état de choses ne pouvait durer ; un jour qu'il était absent, je résolus de parler au cœur des petits persécuteurs qui, j'en étais persuadée, n'était pas corrompu. J'appris de l'un d'eux qu'il était malade et je demandai : « Aimeriez-vous être comme lui, avoir une mauvaise santé et pas d'intelligence ? — Non, Mademoiselle, fut la réponse unanime. — Seriez-vous heureux si vous lui ressembliez ? — même réponse. — Alors est-ce bien d'ajouter encore à son malheur en se moquant de lui ? Les « non » furent prononcés à voix basse et les coupables baissèrent la tête. — Ne pourriez-vous pas faire quelque chose pour diminuer son chagrin au lieu de l'augmenter ? Un petit

blondin s'écria vivement : « Oui, Mademoiselle, on peut l'aimer. » — C'est bien, aimez-le, je compte sur vous.

Le lendemain, le pauvret revint à l'école et je vis mes petits se mettre à l'œuvre pour tenir leur parole de la veille ; — les enfants sont ingénieux et pleins de délicatesse lorsqu'ils font le bien : comme il ne pouvait dégrafer son manteau, l'un d'eux s'approcha de lui, et, de ses mains maladroites, — il mit longtemps avant d'y réussir — il le lui ôta et le suspendit au crochet. Le pauvre enfant se laissait faire, tout heureux ; et ce petit service fut suivi de beaucoup d'autres ; dès ce jour, ce fut à qui entourerait l'enfant déshérité, à qui le choyerait, et je vis le plus rude de mes garçons dresser un jour un poing menaçant contre l'un des grands qui l'appelait de son prénom défiguré ; jamais plus je ne revis chez mon pauvre élève le regard angoissé d'autrefois. Cela me remplit le cœur de joie de voir que la bonne semence ne demandait en eux qu'à être cultivée et développée.

Prends courage, ma chère amie, cherche en tes élèves la lumière cachée en chacun d'eux et place-la sur le bâton.

Fais-moi part de tes expériences comme je te fais part des miennes, et crois-moi ta bien dévouée amie.

A.

## SCIENCES NATURELLES

*Degré supérieur.*

### L'étain.

#### PRÉPARATION DE LA LEÇON

1. Se procurer des feuilles de papier d'étain et de papier argenté ; des feuilles plus épaisses de plomb et d'étain, bien polies ; des plaques de fer-blanc neuves et des rognures tachées de rouille ; vieil étain et vieux plomb ; étain en baguette ou cuiller hors d'usage.
2. Découper dans des plaques de plomb et d'étain de même épaisseur deux fragments de dimensions égales.
3. Demander à un quincailler quelques ustensiles en étain neuf, et dans un bazar une collection d'objets artistiques.
4. Ustensiles en cuivre étamé.
5. Préparer l'expérience indiquée § 3 d.
6. Demander à un marchand de fer quelques échantillons d'étain brut : saumon, baguettes, feuilles, etc., et de la soudure ; à un horloger ou un marbrier, de la potée d'étain ; au musée régional, minerais et sel d'étain.

#### INTRODUCTION

Présenter un morceau de plomb et un d'étain de même grosseur et d'aspect extérieur semblable.

— Qu'est-ce que cela ? — Du plomb, répondront la plupart des élèves. Même aspect, même couleur ; ils paraissent avoir été découpés dans la même plaque. Cependant, afin de s'assurer qu'ils sont bien de même métal, il convient de pousser l'examen un peu plus loin, et de ne pas se contenter de juger sur l'apparence.

Les mesurer dans tous les sens pour montrer qu'il y a égalité de volume.

— S'ils sont de même métal, il doit y avoir aussi... égalité de poids.

Les faire soupeser par quelques élèves, puis les peser et noter la différence de poids (très sensible si l'on a eu soin de préparer des morceaux assez gros).

— Voilà qui est étonnant ! Aurait-on, par hasard, plusieurs espèces de plomb, inégalement pesantes ?...

Continuons notre comparaison.

Afin de pouvoir reconnaître dorénavant nos deux échantillons, nous allons faire une entaille au plus lourd et deux au plus léger.

Faire exécuter ce travail par le même élève.

— Se laissent-ils aussi aisément couper l'un que l'autre ? — Le second paraît un peu plus dur.

— Essayez de les rayer avec l'ongle... Vous arriverez à la même constatation.

Pour plus de certitude, martelons-les tous les deux. Le second s'écrase moins facilement : il n'est pas aussi mou ; mais par contre il se gerce aussi moins vite et se laisse mieux étendre : il est plus malléable.

Essayez maintenant de le briser... Lequel des deux exige le plus grand effort ? — Le second. — C'est une preuve qu'il est... plus tenace.

Décidément les différences s'accentuent. Que pourrions-nous faire encore ? — Les fondre.

Prendre deux cuillers de fer, identiques ; fondre successivement sur la lampe à alcool les fragments de chaque lingot. Faire noter le temps qu'il a fallu à chacun pour devenir liquide.

— Est-il le même ? — Non, le métal numéro 2 a exigé, dans les mêmes conditions, moins de temps, par conséquent moins de chaleur.

Résumons nos constatations : Nous avons trouvé... une certaine ressemblance de surface, mais des différences sensibles de poids, de dureté, de malléabilité et de fusibilité. Deux lingots de nature si dissemblable ne peuvent être du même métal : le premier est bien du plomb, mais le second est un métal nouveau, l'étain.

2. Une autre introduction peut être fournie par l'habitude qu'ont les enfants de conserver dans leurs livres de classe les brillantes feuilles de papier d'étain qui enveloppent les plaques de chocolat. Il ne sera pas difficile de mettre également la main sur une feuille de papier argenté. Sous prétexte que ces feuilles sont une cause de distraction, il arrive quelquefois que les maîtres impatientés les prennent, les froissent et les jettent dans le feu. Si cette occasion se présente lorsqu'ils feront l'étude des métaux, qu'ils se ravisent avant de consommer le sacrifice, et qu'ils s'en servent plutôt comme entrée en matière d'une leçon sur l'étain. Commencée de la sorte, cette leçon ne saurait manquer d'intérêt, non plus que de spectateurs attentifs.

Montrer une feuille de papier d'étain et une feuille de papier argenté. Demander

aux élèves s'ils pensent qu'elles brûleront aussi bien l'une que l'autre. En faire l'expérience sur la lampe à alcool.

La feuille de papier brûle en produisant une grande flamme, parce ce n'est... que du papier recouvert de benzine, tandis que l'autre, qui est pourtant beaucoup plus fine, ne donne aucune flamme... C'est qu'en réalité ce n'est pas du papier, mais du métal qui fond comme le plomb. Toutefois ce n'est pas du plomb, ainsi que nous allons nous en assurer.

#### PROPRIÉTÉS ET EMPLOIS

1. a) Montrer une feuille de papier d'étain et une plaque de plomb bien polie. Faire observer et comparer la couleur.

— Elles sont toutes deux d'un beau blanc éclatant, mais on ne peut pas dire que ce soit absolument le même blanc. Celui du plomb est légèrement bleuâtre, tandis que celui de l'étain est plus franc et plus pur. Pour retrouver un blanc pareil, il faut prendre un métal précieux, l'argent.

Jeter sur la table une pièce d'argent neuve, et faire comparer avec le plomb et avec l'étain.

b) Présenter une feuille de papier d'étain et une lame de plomb laissées pendant quelque temps exposées à l'air. Faire comparer l'aspect.

— S'il y a quelque difficulté à distinguer, à première vue, l'étain du plomb neuf, il n'y en a plus lorsque celui-ci a subi le contact de l'air. Il se recouvre rapidement d'une couche d'oxyde gris noircâtre, tandis que l'étain conserve sa blancheur et même, pendant longtemps, son éclat.

c) Montrer une collection d'objets, services, etc., en étain moulé ; faire admirer la beauté et l'éclat des surfaces polies, la finesse des dessins, la netteté des contours.

#### IDÉE : *Couleur et beauté de l'étain.*

RÉSUMÉ : L'étain pur est un métal d'un beau blanc éclatant comme l'argent. Il ne s'oxyde pas aussi rapidement que le plomb au contact de l'air. Se moultant très bien, on l'emploie pour fabriquer des services, de la vaisselle, des pièces de table et même des objets artistiques : vases, statuettes, etc.

2. Cette qualité de ne pas s'altérer au contact de l'air est encore particulièrement appréciée dans un autre cas que nous allons étudier.

Montrer une feuille de fer-blanc neuve et la faire comparer avec la feuille d'étain pur.

Enlever l'étamure avec un grattoir, ou, ce qui vaut mieux, prendre une autre feuille de fer-blanc, préparée d'avance, et qui présente des taches de rouille.

— Avez-vous déjà vu des objets en étain qui se soient rouillés ?

Montrer une vieille assiette de ce métal.

— Quel est le métal qui se rouille ? — Le fer.

— Cette feuille ne serait-elle pas complètement en étain ? Contiendrait-elle du fer ?... Nous allons nous en assurer. Plaçons-en des rognures dans notre creuset improvisé<sup>1</sup>. Si elles fondent rapidement, nous pourrons en conclure que c'est de l'étain, car nous savons que le fer résiste à une température très élevée.

Faire décrire ce qui se passe.

Des gouttelettes se forment et coulent à la surface ; mais la plaque elle-même ne fond pas. Ce n'est donc pas de l'étain ; celui-ci ne formait qu'une mince couche destinée à préserver le fer de la rouille. C'est... du *fer-blanc*.

C'est pour la même raison que l'on recouvre intérieurement d'une couche d'étain les ustensiles en cuivre, métal très oxydable qui donne naissance, au contact de l'air et des acides, à un poison redoutable... le vert-de-gris.

Cette opération que l'on appelle... étamage, se fait, pour le fer-blanc, en plongeant une feuille de tôle dans un bain d'étain fondu, et pour les ustensiles en cuivre, en étalant l'étain liquide avec de l'étoupe.

IDÉE : *Etamage*.

RÉSUMÉ : Ne s'oxydant pas à la température ordinaire, l'étain est employé pour protéger du contact de l'air ou des acides d'autres métaux très oxydables comme le fer et le cuivre. L'étamage de la tôle donne le fer-blanc, et l'étamage du cuivre permet d'employer ce métal pour la fabrication d'ustensiles de cuisine.

3. a) Ne pourrait-on pas étamer le fer autrement qu'en le plongeant dans de l'étain fondu ?... — On pourrait appliquer à sa surface une feuille d'étain.

Mais pour cela, il faut que ce métal se laisse aplatis en feuilles suffisamment minces. Ces feuilles, nous les avons.

Reprendre du papier d'étain et faire constater sa finesse en soufflant contre, en y imprimant le doigt.

Ce n'est plus du métal ; c'est du papier, et du plus fin !...

— Quelle est son épaisseur ?... A-t-il un millimètre ?... Connaissez-vous une mesure plus petite ?... Par quel moyen arrivons-nous à connaître cette épaisseur ?

Plier la feuille en deux, quatre, huit, seize, trente-deux, etc., jusqu'à ce qu'on obtienne deux ou trois millimètres, puis aplatiser légèrement avec le marteau.

— Combien de feuilles au millimètre ? — 256. — Et encore le millimètre n'est-il pas fort. On peut en mettre jusqu'à 370 lorsqu'on prend le papier d'étain le plus fin.

— Quelle fraction de millimètre cela fait-il pour un seul feuillet ?... Faites-en le calcul : 1 mm. divisé par 370... Vous obtenez en chiffres ronds... 0,0027 de millimètre.

<sup>1</sup> Ou la feuille elle-même directement sur le feu.

b) Comment peut-on arriver à produire avec du métal des feuilles dont la finesse surpassé celle des plus fins papiers ?

Marteler un morceau d'étain et faire constater que s'il est moins mou que le plomb, il est beaucoup plus résistant et ne se gerce pas aussi vite.

Il est... plus malléable, par conséquent, il se laissera laminer plus aisément. Cependant le laminage ne pourrait donner des feuilles aussi minces que celles que nous venons de voir sans déchirures. C'est pourquoi, on a recours au martelage ; mais comme le contact du marteau les déchirerait encore plus vite que la pression des rouleaux du lamoir, on place les feuilles à finir entre d'autres feuilles plus épaisses.

c) Il ne resterait plus qu'à les appliquer à chaud contre la surface de l'objet à protéger. Malheureusement, pour que l'union des deux métaux soit suffisante, il faut une chaleur plus forte que celle que l'étain peut supporter sans se fondre. Aussi a-t-on dû renoncer à l'idée de faire du plaqué avec ce métal ; on est revenu à l'étagage, qui est à la fois plus facile et plus solide.

d) On n'a d'ailleurs pas été embarrassé pour trouver un emploi à ces minces feuilles de papier d'étain. Vous prenez plaisir à en recueillir : où en avez-vous trouvé ? — On s'en sert pour envelopper toutes sortes de denrées : chocolat, cacao, thé, vanille, conserves alimentaires, etc.

— Pourquoi prend-on des feuilles de métal plutôt que du papier ordinaire ?

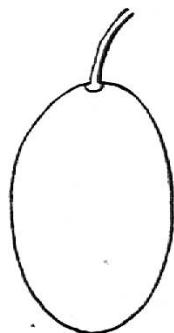
Le maître a préparé depuis assez longtemps une expérience sur ce point. Il a enveloppé un bâton de vanille, une plaque de chocolat, un peu de thé, etc., dans du papier ordinaire. En classe, il fait ouvrir ces paquets et comparer l'état et l'arôme de ces substances avec celui des mêmes denrées achetées en même temps et qui sont restées enveloppées dans le papier d'étain.

Faire constater que ce papier non seulement conserve l'arôme, mais encore empêche l'accès de l'humidité, et même de l'air, qui sert de véhicule à toutes espèces d'odeurs, surtout dans les armoires et dans les épiceries.

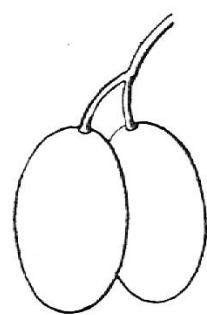
— N'y a-t-il que l'étain qui puisse fournir des feuilles imperméables à l'air ? — D'autres métaux également ; mais l'étain offre trois avantages très précieux. Non seulement les feuilles sont si minces que le prix en est très minime (comparer avec l'or et l'argent), mais elles sont inoffensives, ce qui ne serait pas le cas pour le cuivre ; enfin, elles sont faciles à obtenir à cause de la mollesse du métal, aussi bien que de sa grande malléabilité. ADJUVANS.

Extrait de l'ouvrage en souscription (voir aux annonces) :  
*Leçons élémentaires sur les métaux.*

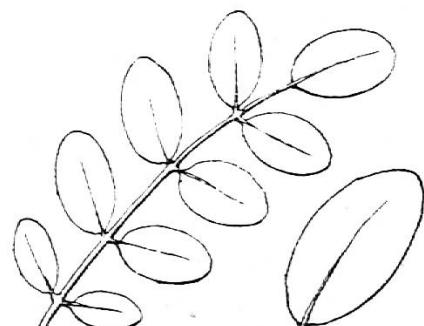
Tracé de l'ovale sans constructions préalables.



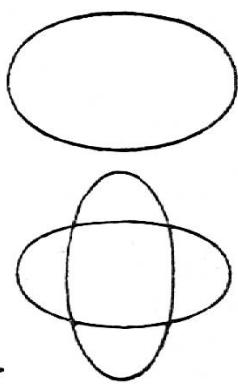
Pruneau.



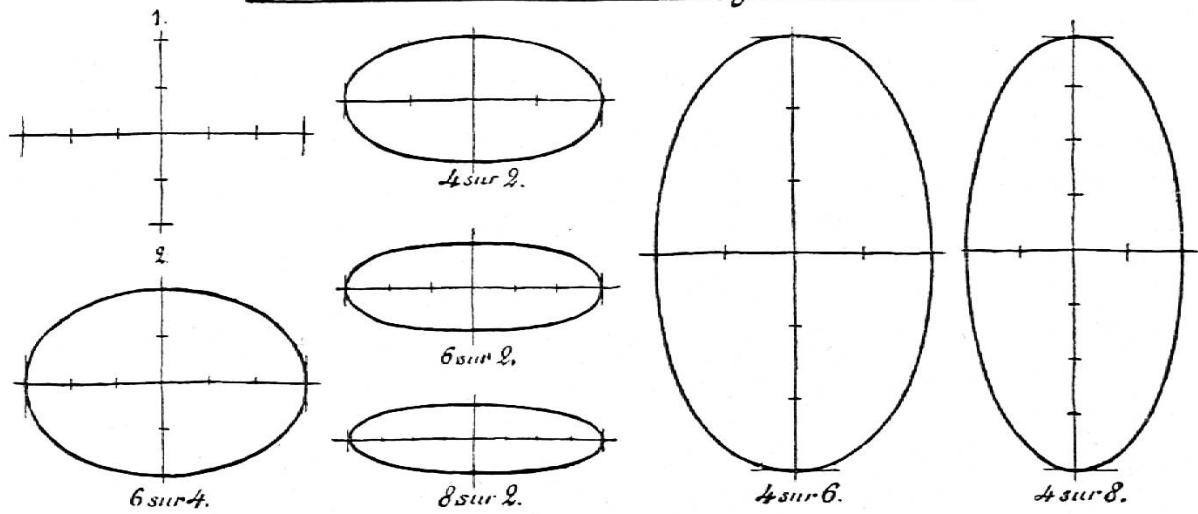
Olives.



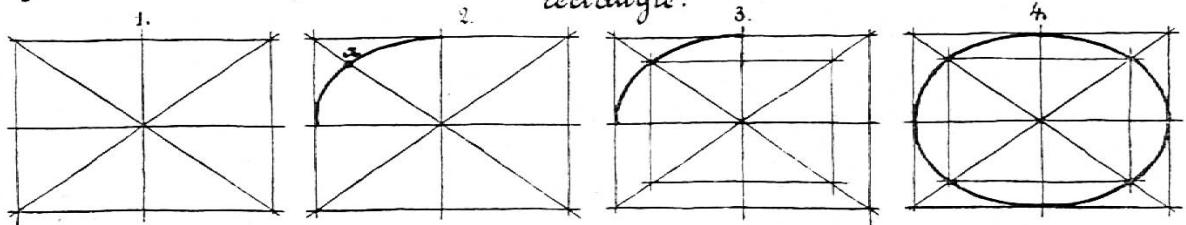
F. d'acacia F. de buis.



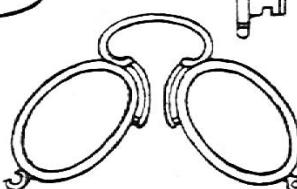
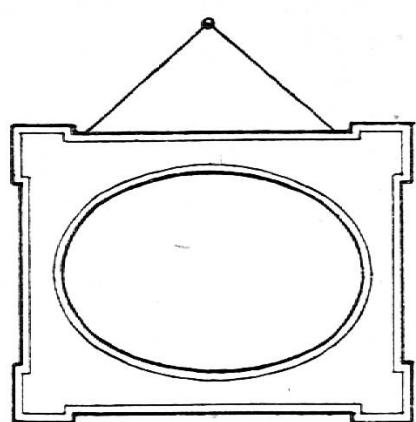
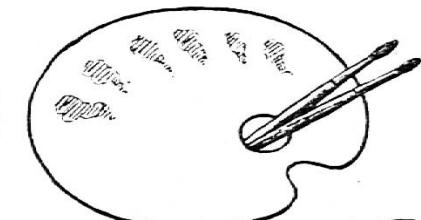
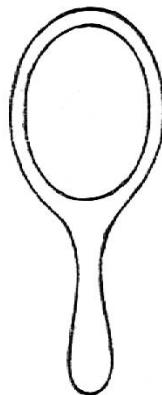
Tracé de l'ovale au moyen des axes.



Autre procédé: Dessiner d'abord un quartier de l'ovale dans le rectangle enveloppant, puis, par le point  $\alpha$ , tracer des parallèles aux côtés du rectangle.



Applications.



## A nos Abonnés

*Afin d'éviter les frais du remboursement, nous prions tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici à fin janvier le montant de leur abonnement au compte de chèques postaux n° II 125.*

**Le Gérant : C. PERRET**

## VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### **Subsides aux communes pour payer les régents**

Les subsides pour 1906 sont payables actuellement aux recettes de district.

#### **NOMINATIONS**

Dans sa séance du 8 janvier le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans le personnel enseignant de l'Université :

M. Arthus, actuellement professeur à Marseille, en qualité de professeur extra-ordinaire de physiologie à la faculté de médecine ;

M. Jean Larguier, fils, actuellement privat-docent, en qualité de professeur extraordinaire de psychologie expérimentale et de physiologie des sens à la même faculté ;

M. Pascal Boninsegni, comme professeur extraordinaire d'économie politique, de législation sociale, de science financière et de statistique à la faculté de droit.

### **Mise au concours**

**Pour la classe commerciale** qui s'ouvrira au printemps prochain à **Saint-Imier**, on demande un maître spécial pour l'enseignement des branches commerciales. Entrée en fonctions courant avril 1907. Traitement : **3500-4500.**

Prière aux candidats à ce poste, d'envoyer leurs titres et brevets **jusqu'au 25 janvier** au Président de la commission, **M. le Dr Cuttat à Saint-Imier.**

H 73 J.

**Vêtements confectionnés**  
**et sur mesure**  
**POUR DAMES ET MESSIEURS**

**J. RATHGEB-MOULIN**

**Rue de Bourg, 20, Lausanne**

**Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.**

# Haml's Cacao-Avoine

*Reconstituant de premier ordre*

Envoi franco par poste : le  $\frac{1}{2}$  kg., fr. **1,10**. Par 2 kg., fr. **1.—**. Par  $4\frac{1}{2}$  kg., fr. **0,90** le  $\frac{1}{2}$  kg. Chocolat surfin en poudre aux mêmes conditions. Echantillons gratis et franco sur demande.

Pour MM. les instituteurs, payable à 30 jours.

**A. MOURON, Lausanne**

**Importation de Cafés, Thés, Cacaos, Vanille**

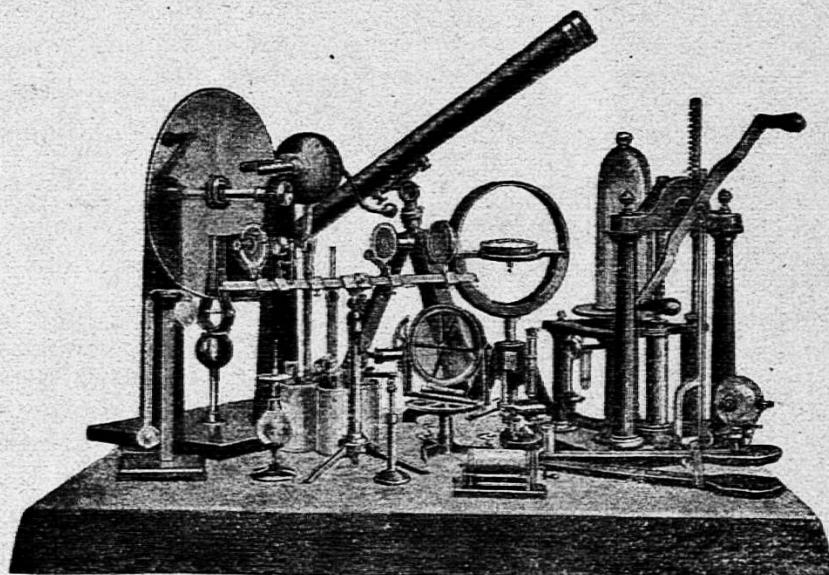
Téléphone 478

## Pour les maîtres

**Leçons élémentaires sur les métaux** par ADJUVANS, publiées sous la surveillance de M. le professeur Dr A. Rossel, de l'Université de Berne. 1 fr. 60

En souscription jusqu'au 31 janvier 1907 chez l'éditeur *M. Lucien Vincent, Lausanne.*

En vente chez le même éditeur : **Leçons de choses sur les pierres et les terres**, du même auteur. Prix : 2 fr.



**Trüb, Fierz & Co**

Hombrechtikon-Zürich

livrent  
comme spécialités des  
**Appareils  
de physique et  
de chimie**  
comme aussi des  
**installations  
complètes  
d'écoles.**

Catalogues gratis  
et franco à disposition.

**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**CH. CHEVALLAZ**

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL  
Rue Colombière, 2, NYON.

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :  
*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

Systèmes  
brevetés.

# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés.

Maison

# A. MAUCHAIN

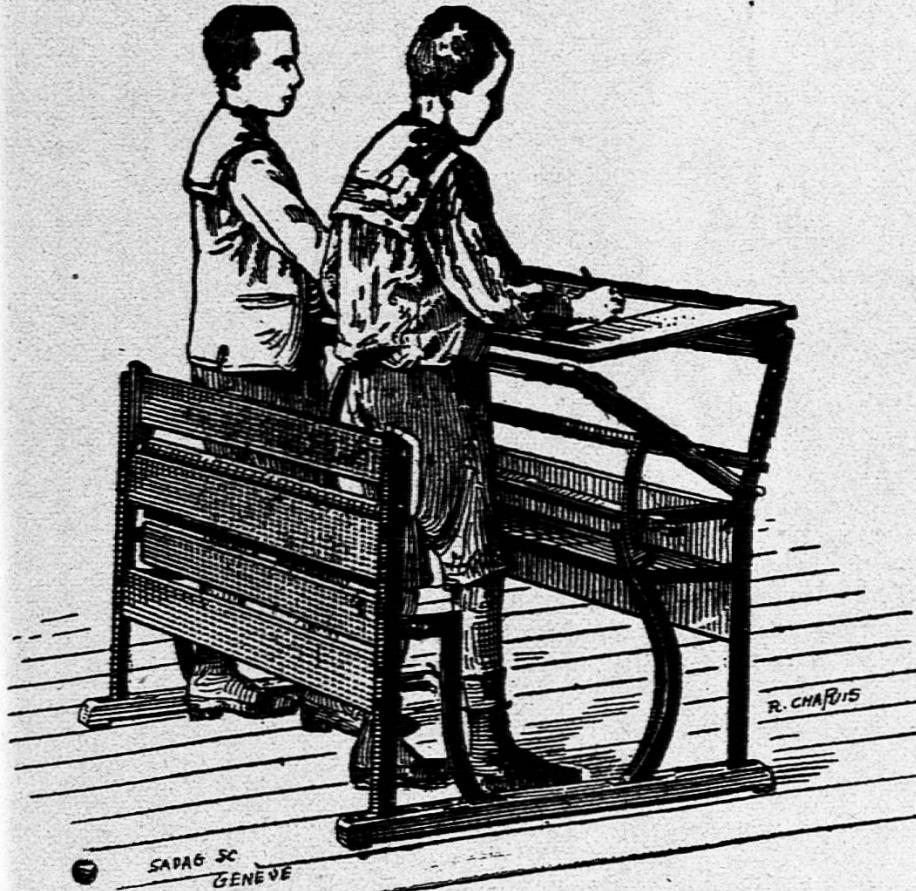
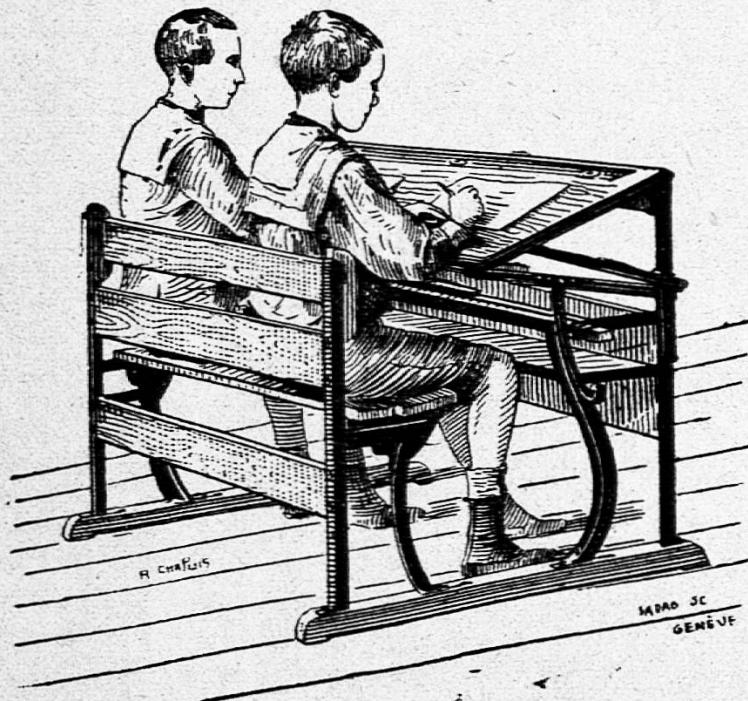
## GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893  
Paris 1889 Genève 1896  
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.



### PUPITRE AVEC BANC Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20  
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

### PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

**RECOMMANDÉ**  
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

**TABLEAUX-ARDOISES**  
fixes et mobiles,  
évitant les reflets.

**SOLIDITÉ GARANTIE**

### PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité  
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc..

**CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE**

# LES SUCCÈS DU THÉATRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.),	1 — 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.)	1 — 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.),	1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.)	1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.)	1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.)	— 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 1 d.)	1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.)	1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 d.)	1 —	— L'héritage du cousin.	
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.)	1 — 20	— Le remède à Belet.	
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.)	1 —	— Parvenus.	
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.)	1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).	
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).	
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).		<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes <i>pour enfants</i> , avec chœur (3 h., 3 f. et figur.)	1 — 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.)	1 —	Partition piano et chants (en location). » des chœurs (rabais par quantité)	— 50
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 h. 1 h.)	1 —
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte	1 —	— Ces dames ! comédie en 1 acte (3 f.)	1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-		<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue	1 e
		— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudville (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue	1 —

## Appréciations de la presse.

**Gazette de Lausanne.** — Les « Enfants du Peuple » viennent de donner, devant des salles combles, deux représentations des trois pièces de M. Paul-E. Mayor : *Pour l'honneur*, *Ces dames* et *Les deux moulins*, et de « Chansons de gestes » de MM. Waldner et Mayor. Ils annoncent maintenant une troisième représentation en matinée, pour dimanche à 2 h.

*Ces dames* et *Les deux moulins* ont soulevé les applaudissements enthousiastes de toute la salle.

*Les deux moulins*, avec leurs gracieux ballets, leur charmante musique, sont une comédie fine, spirituelle, émaillée de bons mots; la partition musicale de M. Waldner, ainsi que ses chansons, nous ont montré ce jeune compositeur en grand progrès. Si nous avions quelque conseil à donner à M. Paul-E. Mayor, nous lui dirions : continuez à écrire pour les enfants ; vous les comprenez et les aimez et vous trouvez chez eux de gracieux interprètes qui, eux aussi, vous comprennent et vous aiment.

Nous souhaitons donc aux « Enfants du Peuple » de remporter dimanche un succès aussi éclatant qu'aux précédentes représentations.

**Nouvelliste.** — ... qui joua à la perfection la vaudoiserie traditionnelle, toujours savoureuse, toujours attendue avec curiosité, de *Pierre d'Antan* : *Le remède à Belet* en est, cette fois, le titre ; on eut à l'entendre une plaisir infini.

**Revue.** — Selon la tradition, que nous souhaitons de voir durer le plus longtemps possible, M. Eug. Roch, le directeur des cours, dont les pièces signées *Pierre d'Antan* font la joie des Vaudois de bonne souche, avait écrit une désopilante comédie où de braves paysans de Goumœns-le-Jux disent leur fait à de sottes petites dames de Lausanne, qui font les précieuses. Cette charge a été le clou de la soirée.

# FETISCH FRÈRES, ÉDITEURS À LAUSANNE



SUCCURSALE À VEVEY



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 4.

LAUSANNE — 26 janvier 1907.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS ·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

• *Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

---

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

---

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.  
**Charvoz**, Amédée, inst., Chêne-Bougeries.  
**Grosgruin**, L., prof., Genève.  
**Pesson**, Ch., inst.. Céligny.  
**Rosier**, W., cons. d'Etat Genève.

### Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont  
**Duvoisin**, H., direct.. Delémont.  
**Baumgartner**, A., inst., Bienna.  
**Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.  
**Moeckli**, Th., inst.. Neuveville.  
**Sauterbin**, instituteur, Saïcourt.  
**Cerf**, Alph., maître sec., Saignelégier.

### Neuchâtel.

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.  
**Latour**, L., inspect., Corcelles.  
**Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.  
**Brandt**, W., inst., Neuchâtel.  
**Rusillon**, L., inst., Couvet.  
**Barbier**, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

### Vaud.

MM. **Pache**, A., inst., Moudon.  
**Roche**, P., prof., Yverdon.  
**Cloux**, J., inst., Lausanne.  
**Baudat**, J., inst., Corcelles s/Concise.  
**Dériaz**, J., inst., Baulmes.  
**Magnin**, J., inst., Lausanne.  
**Magnenat**, J., inst., Oron.  
**Guidoux**, E., inst., Pailly.  
**Guignard**, H., inst., Veytaux.  
**Faillettaz**, C., inst., Arzier.  
**Briod**, E., inst., Lausanne.  
**Visinand**, E., inst., La Rippe.  
**Martin**, H., inst., Chailly s/Lausanne.

### Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

### Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich.

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Rosier**, W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.

**Lagotala**, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz**, A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.

**Perret**, C., inst., trésorier, Lausanne.

**Guex**, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

## Vient de paraître

**Causeuses pédagogiques**, par WILLIAM JAMES, avec une préface par M. Jules Payot, recteur d'Académie. Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux. In-16 broché. 2 fr. 50

Ce livre admirable, qui est la traduction des célèbres conférences de William James aux instituteurs de Cambridge (Massachusetts) doit être le livre de chevet de tous les éducateurs.

**Comment mon oncle, le docteur, m'instruisit des choses sexuelles**. Par le Dr MAX OKER-BLOM. Traduit du suédois par le Dr Leo Burgenstein. Avec une préface par M. Ed. Payot, directeur du Collège cantonal de Lausanne. In-8<sup>o</sup>, 1 fr. 25

## Rappel

**Pour les heures intimes**. Recueil de poésies, par CHARLES FUSTER. Petit in-16 de 412 pages. Relié demi-chagrin, tranches dorées, 5 fr. 50 ; broché, 3 fr. —

**La Littérature italienne d'aujourd'hui**, par MAURICE MURET. In-16 de XII-354 pages, 3 fr. 50

**Les Obscurs**, le beau roman ruthène de SEMÈNE ZEMLAK, 3 fr. 50

**Littérature et Morale**, par HENRI WARNERY, 3 fr. 50

**Amours d'hommes de lettres**, par EMILE FAGUET, 3 fr. 50

# MAISON

MAIER &  
CHAPUIS  
Rue du Pont, 22  
LAUSANNE

# MODÈLE

SPÉCIALITÉ &  
CHOIX IMMENSE  
en tous genres de

# VÊTEMENTS

*façon élégante et soignée*

## DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

anglaises, françaises et suisses

EXPERT-COUPEUR

10%  
00

d'escompte à 30 jours  
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour  
tout le monde marqués en chiffres connus.



## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

## Ch. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL  
Rue Colombière, 2, NYON.

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :  
*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*



Vêtements confectionnés  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.



## Pour les maîtres

**Leçons élémentaires sur les métaux** par ADJUVANS, publiées sous la surveillance de M. le professeur Dr A. Rossel, de l'Université de Berne. 1 fr. 60  
**En souscription** jusqu'au 31 janvier 1907 chez l'éditeur *M. Lucien Vincent, Lausanne.*

En vente chez le même éditeur : **Leçons de choses sur les pierres et les terres**, du même auteur. **Prix : 2 fr.**

**P. BAILLOD & CIE**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

**Montres garanties** dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

**BIJOUTERIE OR 18 KARATS**

Alliances — Diamants — Brillants.

**BIJOUTERIE ARGENT**  
et Fantaisie.

**ORFÈVRERIE ARGENT**  
Modèles nouveaux.

**RÉGULATEURS**

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

**Achat d'or et d'argent.**

*English spoken. — Man spricht deutsch.*

**GRAND CHOIX**

Prix marqués en chiffres connus.

Remise   
10 % au corps enseignant.

